

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 MARS 2018

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h40'.

43 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mmes Christine DEFRAIGNE, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mme Corinne WEGIMONT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, MM. Jean Pierre HUPKENS, Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Hassan BOUSETTA, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Guiseppe MANIGLIA, Mmes Audrey NEUPREZ, Sarah SCHLITZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Mme Sophie LECRON, M. Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, Mmes Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Carine CLOTUCHE, M. Olivier BIERIN, Mme Anne FIEVET et M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian TESSON, Chef de corps de la police locale f.f. pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

6 membres sont absents : MM. Jean-Géry GODEAUX, Gilles FORET, Mme Marie-Claire LAMBERT, MM. Michel PETERS, Sébastien BOVY et Quentin le BUSSY.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27 et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

Interpellations

Entend une interpellation de Mme Corinne WEGIMONT intitulée « Organisation des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 » à laquelle répond Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ.

(MM. Michel PETERS, Quentin LE BUSSY et Mme Marie-Claire LAMBERT entrent en séance : 46 présents).

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE et de M. Raphaël MIKLATZKI intitulée « Mobilité dans le quartier Naniot » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

(M. Gilles FORET entre en séance : 47 présents).

Entend une interpellation de M. Hassan BOUSETTA intitulée « Prise en charge des intérêts de l'emprunt de la Ville de Liège consacré au paiement de la cotisation de responsabilisation au Fonds de pension solidarisé » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de Mme Nathalie FRISEE intitulée « Explosion d'un immeuble, rue Gretry » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Guy KRETTELS intitulée « Sécurité des piétons : la responsabilité de la Ville est engagée ! » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Michel PETERS intitulée « Liège, Cité du jogging ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Jean-Paul BONJEAN intitulée « Mécanisme mis en place entre la Ville et les distributeurs de sacs jaunes » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL intitulée « Le rapport « Mon air, mon école » et les rues scolaires ».

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Pollution de l'air à proximité des écoles : que respire nos enfants ? ».

Entend une interpellation de M. Sébastien BOVY, Mmes Audrey NEUPREZ, Christine DEFRAIGNE, et Élisabeth FRAIPONT intitulée « Pollution de l'air dans notre Cité ».

M. le BOURGMESTRE, MM. Michel FIRKET, André SCHROYEN et Pierre STASSART répondent à ces interpellations.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « Proposition « Réinventons Liège » sur les box vélos sécurisés : état d'avancement » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Olivier BIERIN intitulée « Lancement d'un projet pilote de voitures autonomes partagées » à laquelle répond M. Michel FIRKET et M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Élisabeth FRAIPONT intitulée « Pour une Nuit des Débats à Liège » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Quelle action de la police contre les comportements qui mettent en danger les cyclistes ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

1.

Acquisition, au profit de la Zone de police, de 65 sièges de bureau et de 6 canapés 3 places via le marché ouvert FORCMS-MM-071 (lot 1) du Service Public Fédéral Personnel et Organisation, de 115 chaises via le marché ouvert MOBIL 01A/14 (lot 3) du Service Public de Wallonie, de 2 tables de réunion et de 1 porte-manteau via le marché BAT 16 0097 ITR lancé par la Ville ayant pour objet l'acquisition de mobilier destiné aux besoins de la Ville et du Centre Public d'Action Sociale.

2.

Adhésion à la centrale d'achat de la Province de Liège consistant soit dans l'acquisition de fournitures ou de services soit dans la passation de marchés publics et d'accords-cadres de fournitures ou de services pour une durée indéterminée prenant cours à la date de la signature de la convention par toutes les parties - approbation du texte de la convention d'adhésion à cette centrale d'achat au profit de la Zone de police.

3.

Acquisition, via le marché 2017 R3 096 – GBPR de la Police fédérale ouvert aux Zones de police, de 200 gilets de protection, 200 paires de protection avant-bras , 200 paires de protection tibias, 200 sacs de sports, 200 éléments d'identité visuelle, 200 paires de protection cuisses et 200 paires de protections bras.

4.

Passation d'un marché de faible montant fondé sur un accord-cadre à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 2 ans en vue de la fourniture de pièces et la réalisation de diverses réparations pour des véhicules du Charroi de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

5.

Passation d'un marché de faible montant fondé sur un accord-cadre à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 2 ans en vue de la fourniture de pièces et la réalisation de diverses réparations pour des véhicules du Charroi de la Zone de police - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

6.

Passation d'un marché de faible montant conclu par facture acceptée en vue de l'acquisition en 2 lots d'une trancheuse (lot 1) et d'un robot ménager (lot 2) pour le Mess - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

7.

Passation d'un accord-cadre en 3 lots par procédure ouverte avec publicité européenne à conclure avec un seul opérateur économique pour chacun des lots en vue de la fourniture de chaussures d'intervention (lot 1), de chaussures d'intervention été destinées à la marche (lot 2) et de chaussures d'intervention hiver destinées à la marche (lot 3) pour les membres opérationnels de la Zone de police pour une durée de 4 ans - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative - approbation de l'avis de marché.

8.

Passation d'un marché de faible montant en vue de la maintenance et du dépannage éventuel d'une partie du système de climatisation de l'Hôtel de Police pour une durée de 4 ans - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

9.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 2 ans en vue de la fourniture de pièces et réalisation de diverses réparations pour les véhicules du Charroi de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

10.

Passation d'un marché de faible montant en vue de l'établissement de deux liaisons physiques entre les locaux du CIC Astrid (Saint-Léonard) et ceux de l'Hôtel de Police pour une durée d'un an, prenant cours le 27 juin 2018 et renouvelable 3 fois - adoption des clauses particulières - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

11.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue de procéder à la fourniture, au placement, au raccordement et à la mise en service d'une climatisation au Complexe Régence de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

12.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 16 mars 2018 de passer un marché de faible montant en vue du remplacement et de l'installation d'une nouvelle chaudière au Commissariat d'Outremeuse de la Zone de police.

13.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police du 2ème trimestre 2017.

14.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police du 1er trimestre 2017.

15.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police du 3ème trimestre 2017.

16.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de la façade latérale de l'immeuble cadastré rue de Robermont n°300, après la zone de livraison de 8 mètres, rue des Fusillés à 4020 LIÈGE.

17.

Création d'une zone d'interdiction d'arrêt et de stationnement des véhicules, à l'entrée de la rue Laport, côté rue Saint-Léonard, sur une longueur de 12 mètres, par signal E3.

(M. Jean-Géry entre en séance : 48 présents).

18.

Prise d'acte de l'ordonnance prise le 27 février 2018 par M. le Bourgmestre concernant des mesures en cas de grand froid - confirmation de l'ordonnance de police du 27 février 2018 précitée.

19.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°566, rue Saint-Léonard à 4000 LIÈGE.

20.

Adhésion au Manifeste "Sécurité, Démocratie et Villes : coproduire les Politiques de Sécurité Urbaine", adopté en clôture de la Conférence internationale "Sécurité, Démocratie et Villes" organisée du 15 au 17 novembre 2017 à Barcelone.

21.

Adoption du projet de Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2018-2019 à présenter au Service Public Fédéral Intérieur.

22.

Adoption du texte de la convention-cadre à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale de Liège, le Relais Social du Pays de Liège, l'Intercommunale Liégeoise de Soins Spécialisée (ISoSL), le Centre Régional d'Intégration des Personnes Etrangères et d'origine étrangère de Liège, d'Habitat-Service, du Centre Liégeois de Service Social (CLSS) et de Caritas international dans le cadre de la campagne propriétaires solidaires.

23.

Approbation du rapport financier 2017 du Plan de Cohésion sociale entre la Ville et le Service Public de Wallonie.

24.

Approbation du rapport financier 2017 - Article 18 du Plan de Cohésion sociale entre la Ville et le Service Public de Wallonie.

25.

Passation d'un marché de services par procédure ouverte pour la désignation d'un prestataire de services et d'un opérateur pour la mise en place, l'animation et la gestion d'une salle de consommation à moindre risque - marché de services d'une durée de 3 ans - adoption du cahier spécial des charges du projet d'avis de marché.

AJOURNER

(Mme Fatima SHABAN sort de séance : 47 présents).

26.

Passation d'un marché de services par procédure ouverte pour l'externalisation par la Ville de Liège de ses flux de courriers obligatoires et de masse d'une durée de 24 mois, reconductible, tacitement et sans formalité, pour deux périodes de 12 mois - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché.

27.

Acquisition, au cours de l'année 2018, d'équipements et de services informatiques dans le cadre de la convention passée avec la centrale de marchés constituée par l'A.S.B.L. «GIAL».

La présente décision a recueilli 39 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.

28.

Acquisition, au cours de l'année 2018, du matériel informatique tels que PC, mini-PC, portables, tablettes, imprimantes, scanners, dans le cadre de la convention passée avec la centrale d'achats constituée par le Département des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC) de la Région wallonne - Service Public de Wallonie (SPW) .

Addendum 28 ter

Pour la création de Conseils de quartier à Liège 2018.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.

Ce point est renvoyé en Commission ainsi qu'en groupe de travail.

Addendum 28 bis

Un amendement a été déposé par le groupe PTB.

L'amendement a recueilli 3 voix pour, 28 voix contre et 16 abstentions.

L'amendement est rejeté.

Motion visant à refuser la privatisation de la banque Belfius.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande du groupe PS.

Le motion a recueilli 37 voix pour, 10 voix contre et 0 abstention.

29.

Prolongation de la convention entre la Ville et la Société CAMBIO - Optimobil Wallonie.

30.

Adoption du texte de l'avenant n° 2 au contrat de gestion avec l'association «LES MANIFESTATIONS LIÉGEOISES».

31.

Adoption du texte de l'avenant n°1 au contrat de gestion avec l'association «LIÈGE SPORT».

32.

Désignation des fonctionnaires et agents communaux habilités à signer les bons de commande relatifs à des montants inférieurs à 2.000 hors T.V.A. au budget ordinaire.

33.

Souscription au capital C de la SCRL «ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉMERGEMENT ET L'ÉPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIÈGE» en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de la rue Moulan, conformément au contrat d'égouttage - prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2018 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

34.

Souscription au capital C de la SCRL «ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉMERGEMENT ET L'ÉPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIÈGE» en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de la rue des Petites Roches, conformément au contrat d'égouttage - prévision de la libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an et pour la première fois au 30 juin 2018 - prévision du prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de la libération annuel afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

35.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 septembre 2017.

36.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 janvier 2017.

37.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 28 février 2017.

38.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 mars 2017.

39.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 avril 2017.

40.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 mai 2017.

41.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 juin 2017.

42.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 juillet 2017.

43.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 août 2017.

44.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église «Saint-Louis» – sise rue Grétry, 45 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

45.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église «Sacré-Cœur à Angleur» – sise rue des Ateliers, 14 à 4031 ANGLEUR – tel que rectifié.

46.

Approbation du compte 2017 du Conseil d'administration de la «Communauté israélite» – sise rue Léon Frédéricq, 19 à 4020 LIEGE – tel que rectifié.

47.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église «Saint-Vincent et Sainte-Barbe à Ans» – sise rue des Français, 241 à 4430 ANS – tel que soumis.

48.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église du «Sacré-Cœur à Grivegnée» – sise rue Fraischamps, 154 à 4030 LIEGE – tel que rectifié.

49.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église «Saint-Servais» – sise rue Fond-Saint-Servais, 10 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

50.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église «Saint-Léon» – sise rue des Héros, 32 à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

51.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église «Saint-Roch (Wandre)» – sise rue de Souverain-Wandre, à 4000 LIEGE – tel que rectifié.

52.

Emission d'un avis sur le compte 2017 de la Fabrique d'église de la «Vierge des Pauvres» – sise rue Vieux Chemin de Jupille, 15 à 4610 BEYNE-HEUSAY – tel que rectifié.

53.

Emission d'un avis sur le compte 2017 de la Fabrique d'église «Saint-Martin (Ans)» – sise rue Clémenceau, 4 à 4030 ANS – tel que rectifié.

54.

Approbation du compte 2017 de la Fabrique d'église «Saint-Etienne» – sise rue de Visé, 820 à 4020 LIEGE – prorogation du délai.

55.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE LIEGE LOGEMENT ASBL» relative à la mise à disposition de bureaux dans le bâtiment sis rue Léopold 37 à 4000 LIEGE - octroi d'une subvention indirecte classique à ladite association.

56.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association «CENTRE CULTUREL COMMUNAUTAIRE DE ROCOURT» relative à la mise à disposition d'un terrain sis rue de l'Arbre-Courte-Joie à 4000 LIEGE - octroi d'une subvention indirecte classique à ladite association - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global tant pour l'octroi de la subvention indirecte classique que pour le dossier de clôture y relatifs.

57.

Passation d'un accord-cadre de services par adjudication ouverte relatif à la réception et au contrôle périodique des installations électriques, des installations alimentées en gaz naturel, des ascenseurs et des équipements de sécurité dans les bâtiments relevant du patrimoine privé de la Ville - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication - adoption du cahier spécial des charges.

58.

Passation d'un accord-cadre de services par procédure ouverte ayant pour objet l'entretien et l'aménagement des espaces verts relevant du patrimoine privé de la Ville de Liège et pour le compte de la Régie foncière d'une durée d'un an - approbation du projet d'avis de marché qui sera soumis à publication - adoption du cahier spécial des charges.

59.

Constitution d'un droit de superficie au bénéfice de la société anonyme de droit public «Société de Développement de Liège-Guillemins», en abrégé SDLG.

60.

Cession d'un immeuble sis rue de Liège, 98 à 4020 LIEGE - fixation du montant de la transaction - retrait au lieu son affectation à l'utilité publique à dater de l'acte authentique translatif de propriété.

61.

Acquisition d'une parcelle de terrain avec entrepôt sise place Louis de Geer, 2+ à 4020 LIEGE.

62.

Mise en vente publique d'une parcelle de terrain sise rue du Snapeux à Liège - fixation du montant.

63.

Approbation dans le cadre de la tutelle spéciale d'approbation les délibérations du Conseil de l'Action sociale du 22 mars 2018 décidant de modifier le cadre du CPAS - adoption des conditions particulières d'accès aux emplois du CPAS - adoption des conditions de nomination au grade de directeur général du CPAS.

(M. Fabrice DREZE sort de séance : 46 présents).

64.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 16 février 2018 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur les factures liées au marché de services relatif au reclassement professionnel des agents contractuels licenciés moyennant une indemnité de rupture de plus de 30 semaines et prenant cours le 1er janvier 2017 pour se terminer de plein droit le 31 décembre 2020.

65.

Adoption du nouveau règlement relatif à l'octroi d'indemnités en faveur des commerces de détail et des établissements HORECA en cas de travaux publics.

(Mme Diana NIKOLIC sort de séance : 45 présents).

66.

Décision d'étendre la mission d'expertise en vue d'évaluer le tréfonds de la parcelle dont la Ville de Liège est propriétaire sur le site de l'intercommunale des Abattoirs publics des Arrondissements de Liège et de Waremme - évaluation de ce tréfonds.

La présente décision a recueilli 43 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

67.

Marque son accord sur l'avant-projet de schéma d'orientation local n° 50bis et sur la poursuite de la procédure et fixe l'ampleur et le degré de précision des informations du rapport sur les incidences environnementales.

68.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services inscrit au chapitre des transferts du budget extraordinaire de l'exercice 2018.

69.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services inscrit au chapitre des transferts du budget extraordinaire de l'exercice 2018.

70.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services inscrit au chapitre des transferts du budget extraordinaire de l'exercice 2018.

71.

Décision de procéder au transfert du subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services pour l'exercice 2018.

72.

Acceptation du don de M. Jacques ADAM d'un ensemble de 6 pièces qui appartenaient à sa défunte mère Marie-Louise LIBERT, épouse ADAM, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du Département d'Art Religieux et d'Art Mosan du Grand Curtius - rend hommage à la générosité du donateur.

73.

Acceptation du don d'un tableau huile sur toile de l'artiste Yves Bage intitulé "Le Stade", à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège, fait par M. Jean-Michel DARCIS - rend hommage à la générosité du donateur.

74.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «ASBL COMITE CULTUREL DROIXHE - BRESSOUX».

75.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «LES CHIROUX CENTRE CULTUREL DE LIEGE».

76.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «GAMMA PHOTO CLUB» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

77.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «AL BOTROÛLE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

78.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «SOCIETE DE LANGUE ET DE LITTERATURE WALLONNES» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

79.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «UNION CULTURELLE WALLONNE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

80.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «ALLIANCE URBAINE»- exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

81.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «SUR'Cit  », Centre socioculturel des Sourds et Malentendants de Li  ge - exon  ration de l'association de fournir les bilan, compte de r  sultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

82.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'ann  e 2018    l'association «LES CALLAS S'ROLES» - exon  ration de l'association de fournir les bilan, compte de r  sultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

83.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'ann  e 2018    l'association «A LA COURTE ECHELLE/S.E.A.C ASBL» - exon  ration de l'association de fournir les bilans, compte de r  sultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

84.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'ann  e 2018    l'association «TOGODO» - exon  ration de l'association de fournir les bilans, compte de r  sultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

85.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'ann  e 2018    l'association «L'AGENDA POLITIQUE» - exon  ration de l'association de fournir les bilan, compte de r  sultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

86.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «AMITIES FRANCAISES DE LIEGE» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

87.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «L'AQUILONE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

88.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «LES NUITS DE SEPTEMBRE-FESTIVAL DE WALLONIE A LIEGE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

89.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «CENTRE HENRI POUSSEUR MUSIQUE ELECTRONIQUE/MUSIQUE MIXTE» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

90.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «THEATRE DU GAI-SAVOIR» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

91.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «LE CHŒUR LES BENGALIS DE LIEGE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

92.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «LA MAGNANARELLE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

93.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «LE COMPTOIR : PETITS ÉDITEURS ET MÉTIERS DU LIVRE» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

94.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «CERCLE DE PHOTOGRAPHES PRIORITE A L'OUVERTURE» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

95.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «RENDEZ-VOUS MUSICAUX LIEGEOIS» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

96.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «CENTRE DE RECHERCHE ET DE RENCONTRE (CRR)» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

97.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «INSTITUT D'HISTOIRE OUVRIERE, ECONOMIQUE ET SOCIALE» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

98.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association Centre Hellénique et Interculturel de Liège «He.Li-O.S» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

99.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «FLAT» - exonération de ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

100.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «ROYAL CERCLE CHORAL JUPILLE SAINT-AMAND» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

101.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «RHÂÂÂ LOVELY FESTIVAL» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

102.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «VIDEOGR@PHIE(S)» - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

103.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «HC BRESSOUX LIEGE ASBL» - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

104.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «CROCH' ASBL».

105.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2018 à l'association «FOYER CULTUREL DE JUPILLE WANDRE».

106.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la fourniture de petits matériels motorisés nécessaires à divers services techniques de la GEP - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

107.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition de machines et matériels nécessaires à divers services techniques de la GEP - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

108.

Octroi d'une subvention directe et indirecte opérateur à l'association «VOYAGES, ANIMATIONS ET VIE SOCIALE» relative à l'organisation de la manifestation "Concours Accessibilité P.M.R. 2018" du 12/03/2018 au 16/03/2018 au Musée «Le Grand Curtius» (Auditoire) - adoption du texte de la convention.

SANS OBJET

109.

Adoption du texte du Règlement d'ordre intérieur de l'Ecole Fondamentale Communale Glain-Burenville.

110.

Décision de créer au 01/09/2018, une implantation de l'EFC Laveu II (n° FASE 95191) dénommée "Beau Mur" sise rue du Beau Mur, 9 à 4030 LIEGE.

111.

Décision de détacher l'implantation rue Joseph Joset, 58/b à 4000 LIEGE de l'école fondamentale communale Glain-Burenville (n° FASE 1912), rue Emile Vandervelde, 203 à 4000 LIEGE, à la date du 01/09/2018 et de la rattacher à l'école fondamentale communale Wandre II (n° FASE 95335), rue de Rabosée 10 à 4020 LIEGE.

112.

Décision de procéder pour l'exercice 2018, à l'acquisition de matériel électroménager, dans le cadre de l'accord-cadre passé par procédure d'adjudication ouverte avec publicité européenne pour le compte du Département de l'Instruction publique.

113.

Décision de procéder, pour l'exercice 2018, à l'acquisition de matériel audiovisuel divers, dans le cadre d'un marché passé par voie d'adjudication ouverte avec publicité européenne pour le compte du Département de l'Instruction publique.

114.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 31/01/2018 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

115.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 01/03/2018 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

L'urgence est sollicitée pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :
Décision visant à bannir les perturbateurs endocriniens de l'alimentation.
Point soumis au Conseil communal par les groupes VEGA et Ecolo.
L'urgence a recueilli 43 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.
Le point est renvoyé en Commission.

116.

Adoption du texte de la concession domaniale sur une infrastructure avec terrain sise sur le site de la rue de la Tonne numéro 80 à 4000 LIEGE/ROCOURT au profit d'une société anonyme de droit public.

117.

Adoption du texte de la concession domaniale sur une infrastructure et une annexe sises sur le site de la rue de la Tonne numéro 80 à 4000 LIEGE/ROCOURT.

118.

Adoption du texte de la concession domaniale sur une infrastructure et une annexe sises sur le site de la rue de la Tonne numéro 80 à 4000 LIEGE/ROCOURT.

119.

Adoption du texte de la concession domaniale sur une infrastructure et une annexe sises sur le site de la rue de la Tonne numéro 80 à 4000 LIEGE/ROCOURT.

120.

Adoption du texte de la concession domaniale entre la Ville de Liège et l'ULiège relative à un ensemble immobilier sis rue Fusch numéro 5 à 4000 LIEGE.

121.

Adoption de la convention relative à la subvention octroyée à la Ville de Liège modifiée par le S.P.W. pour le réaménagement du site SAR/LG217 dit "Théâtre de la Place" à Liège.

122.

Passation d'un accord cadre conjoint par procédure négociée sans publication préalable à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois pour la fourniture d'échelles, d'escabeaux et d'échafaudages nécessaires aux besoins de la Ville et du Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

123.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour l'aménagement des services des bébés et des moyens à la crèche "Pampres" - adoption du cahier spécial des charges.

124.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité préalable (en deux tranches) pour le remplacement des châssis vétustes par de nouveaux châssis en aluminium à l'école Rabosée - adoption du cahier spécial des charges.

125.

Adhésion à l'accord-cadre en cinq lots du Service Public de Wallonie relatif aux prélèvements d'échantillons et essais en laboratoires pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant ainsi qu'aux essais routiers en général dans le cadre de travaux subsidiés par le Service Public de Wallonie.

126.

Adoption du texte de la convention définissant les modalités d'entretien et de gestion de la clôture à poser dans le cadre de la sécurisation des jardins du site de l'Hospice des Incurables, des Filles repenties et des Orphelins rue Vertbois n° 13 A-B-C à 4000 LIEGE.

127.

Adoption de la convention relative à la gestion de la place de la gare de Liège - Guillemins conclue entre la SNCB, la SRWT et la Ville , en présence de la SDLG.

128.

Rénovation de canalisations d'égouttage, quai de la Dérivation à 4020 LIÈGE - adoption du texte de la convention de cession partielle de marché de services relatif à la coordination en matière de sécurité et de santé en phase exécution des travaux conjoints.

129.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition de deux mini pelles avec accessoires et remorque porte-engin, en deux lots - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

130.

Coordination du règlement de police et d'administration relatif aux funérailles et sépultures adopté le 24/02/2014 et modifié les 26 mai 2015 et 18 décembre 2017.

131.

Réponse à l'appel à projet de la Région wallonne en vue de l'octroi d'un subside afin que les cimetières soient entretenus conformément au prescrit légal et embellis.

Addendum 131bis

Motion relative à la reconnaissance de l'humusation comme mode légal de sépulture.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Olivier BIERIN, Conseiller communal.
Ce point est renvoyé en Commission.

132.

Autorisation de souscription de la Ville à l'association «CARREFOUR REGIONAL ET COMMUNAUTAIRE DE LA CITOYENNETE ET DE LA DEMOCRATIE» en abrégé "C.R.E.C.C.I.D.E." - approbation des statuts et de la convention de partenariat entre la Ville et ladite association.

Questions orales

Entend une question orale de M. Pierre GILISSEN à propos de l'avenir du théâtre Arlequin ainsi que la réponse de M. Jean-Pierre HUPKENS.

Entend une question orale de M. François SCHEUER à propos de la planification urbanistique de la plaine de Bressoux ainsi que la réponse de Mme Maggy YERNA.

La séance est levée à 22h15'.

PAR LE COLLÈGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER